



CRITEO SAISIT L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE D'UNE PLAINTE CONTRE FACEBOOK

PARIS – 1er octobre 2019 – Criteo S.A. (NASDAQ : CRTO), la plateforme publicitaire pour l'Internet ouvert, a saisi le 10 septembre 2019 l'Autorité de la Concurrence d'une plainte contre Facebook.

Criteo estime que l'exclusion progressive d'entreprises de la plateforme Facebook a nui à la diversité du secteur de la publicité en ligne.

La finalité de cette plainte est de recréer les conditions d'une concurrence saine et juste dans le secteur, en restaurant la possibilité pour Criteo et d'autres entreprises d'accéder aux services de la plateforme Facebook selon des termes équitables. Il s'agit en priorité de remettre de la transparence et d'instaurer des règles claires qui inciteront Facebook à ne pas favoriser ses services aux dépens de ceux de ses concurrents.

À propos de Criteo

Criteo (NASDAQ: CRTO) est la plateforme publicitaire pour l'Internet ouvert, un écosystème qui favorise la neutralité, la transparence et l'inclusivité. Les 2 900 membres de l'équipe Criteo collaborent avec près de 20 000 clients et des milliers d'éditeurs dans le monde entier pour offrir une publicité efficace sur tous les canaux, en appliquant une technologie de machine learning avancée, liée à des ensembles de données de taille inégalée. Criteo donne aux entreprises de toutes tailles la technologie dont elles ont besoin pour mieux connaître et servir leurs clients. Pour plus d'information, rendez-vous sur www.criteo.com.

Contacts

Relations Publiques Criteo

Isabelle Leung-Tack, VP, Global Communications, i.leungtack@criteo.com

Relations Investisseurs Criteo

Edouard Lassalle, VP, Head of IR, e.lassalle@criteo.com